

Service : Département Infrastructures
et Développement urbain / B32

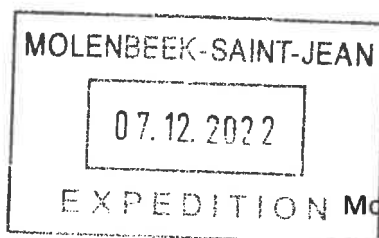
Votre correspondant : Carlo OBINU

N. Réf. : LE22.408

Annexe : /

cobinu@molenbeek.irisnet.be

www.molenbeek.be



Monsieur et Madame AZAOUM

Rue de Courtrai 49

1080 Molenbeek-Saint-Jean

PAR RECOMMANDÉ

Objet : Département Infrastructures et Développement urbain – Contrat d’Axe et d’Ilot « Courtrai-Ostende – Reprise des négociations et offre d’achat pour un site industriel et des logements sis rue de Courtrai 49 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean.

Madame, Monsieur,

La commune de Molenbeek-Saint-Jean reprend à présent les négociations que vous avez commencées avec Bruxelles Environnement pour l’acquisition de votre bien cadastré 3ème division, section B, n°764d3 sis rue de Courtrai 49 à Molenbeek-Saint-Jean,

Le présent courrier fait donc suite à l’échange de courriers du 5/8/2022 et 31/8/2022 entre vous et Bruxelles Environnement et à votre refus de l’offre établie par ce dernier qui s’élevait à un montant de 1.400.000 EUR.

Par le présent courrier, nous vous proposons une nouvelle offre d’achat qui s’élève à un montant de **1.865.550,00 EUR**, correspondant à l’estimation réalisée par Bruxelles Fiscalité.

Nous nous convions à nous contacter par courrier ou par courriel électronique afin de nous faire part de votre éventuelle acceptation de cette offre au plus tard le 15 décembre 2022.


En l’absence de réponse dans ce délai, nous considérerons que la présente offre est refusée.

Veuillez prendre contact avec le Département Infrastructures et Développement Urbain (suivi technique : M. Carlo OBINU – cobinu@molenbeek.irisnet.be suivi administratif : Mme Duygu PEHLIVAN - dpehlivan@molenbeek.irisnet.be).

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l’assurance de notre considération distinguée.

Par ordonnance :

La Secrétaire faisant fonction,



Marijke AELBRECHT

(Pour) la Bourgmestre,
L’échevin des Travaux Publics délégué,



Jef VAN DAMME